92B 1313

MAISON DE RETRAITE DES GRAVES
SARL au capital de 14.480,45 €
33720 ILLATS

RCS BORDEAUX B. 387 768 765

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux
Le 11 JUIN 2012
Sous le N° 9363

Assemblée Générale extraordinaire du 1er juin 2012

L'an deux mille douze, le 1er juin 2012, à 11 heures les associés de la société MAISON DE RETRAITE DES GRAVES, SARL au capital de 14.480,45 € se sont réunis au siège social, sur convocation orale de la gérance.

L'assemblée est présidée par M. Serge BATARD.

Le Président constate que sont présents

- Mme Catherine DUBOURG, détenant	202 Parts
- M. Ferdinand CONTI, détenant	398 Parts
- M. Serge BATARD, détenant	350 Parts
Total des parts représentées	950 Parts

Le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'article 7 des statuts ,
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Après discussion, et personne ne désirant plus prendre la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes prévues à l'ordre du jour

CV

SB

LD

Première résolution
La collectivité des associés, en conséquence de la cession de parts intervenue le 1er juin 2012 entre M. CONTI Ferdinand et Mme DUBOURG Catherine, décide de modifier l'article 7 des statuts.

ARTICLE 7 – CAPITAL
[. .] A la suite de la cession de parts intervenue le 1er juin 2012, le capital social est ainsi réparti

* Madame Catherine DUBOURG, épouse de Monsieur BATARD Serge, demeurant à HAUX (33550), 244 Les Quatre Vents,

Née à PODENSAC (33) le 29 novembre 1953,

Mariée sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage dressé par Me SARRAZIN-MATOUS, notaire à CADILLAC, le 19 mars 2008, préalable à son union célébrée à la Mairie de HAUX (33550) le 14 juin 2008, ledit régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis lors, de nationalité française,

Deux cent deux parts - n° 1 à 202 202 parts

* Monsieur Ferdinand CONTI, épouse de Madame Marie DESCAT, demeurant à SAINT MAIXANT (33490), 138 CD 10,

Né à MONTAGNAC SUR AVIGNON (47) le 30 avril 1935,

Marié sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la Mairie de SAINT MARTIN DE CURTON (47) le 4 avril 1963, ledit régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis lors, de nationalité française,

Trois cent quatre vingt dix huit parts - n° 203 à 600 398 parts

* Monsieur Serge BATARD, époux de Madame DUBOURG Catherine, demeurant à HAUX (33550), 244 Les Quatre Vents,

Né à LANGON (33) le 6 août 1952,

Marié sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage dressé par Me SARRAZIN-MATOUS, notaire à CADILLAC, le 19 mars 2008, préalable à son union célébrée à la Mairie de HAUX (33550) le 14 juin 2008, ledit régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis lors, de nationalité française,

Trois cent cinquante parts - n° 601 à 950 350 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social 950 parts
Neuf cent cinquante parts n° 1 à 950
[. .]

CF LD SD

Deuxième résolution
Tous pouvoirs sont donnés au Cabinet DUGOUA CADEXPERT SARL, 1, rue Porte des Benauges 33410 CADILLAC, pour effectuer les formalités de publicité et d'enregistrement afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, après lecture par les associés présents.

